L'Eglise de *Loubert*

Jourdain IV, sire de Loubert, *Chabanais* et *Confolens*, fonda l'église de *Loubert* en l'honneur *de Saint-Jean-Baptiste*, dont elle porte encore le nom. La charte par laquelle il donnait dans cette intention à *Gautier*, abbé de *Lesterps* et à ses religieux, un terrain dans l'enceinte du château *"in castro de Loberz*", était conservée au cartulaire de 1'abhaye. et datée entre 1080 et 1100. C'est l'acte de naissance de la paroisse.

On y voit que, outre le terrain destiné à l'église, le sire de Chabanais en dormait un autre pour bâtir l'habitation des clercs et un troisième, d'un demi-setier de surface, en dehors du castrum, pour un cimetière; il concédait à cette fondation à titre de paroisse, tonte l'étendue des enceintes fortifiées et la forêt voisine, avec les dîmes et prémices, suivant la coutume ecclésiastique; en outre, quatre setiers de terre labourable pour l'entretien du luminaire, le droit d'affouage dans la forêt pour les clercs, et le droit de paisson et glandée pour leurs porcs et les sept porcs du curé.

L'église de *Loubert* est restée telle que l'avaient bâtie ses fondateurs au XIe siècle, jusqu'en 1852. C'est une simple nef de 25 mètres de long sur 6 mètres de large, orientée est-ouest, terminée par une petite abside voûtée en berceau, solidement appareillée en granit du pays, sans aucune recherche décorative; l'antéfixe qui couronne le pignon ouest, percé d'une petite fenêtre, trahit seule son caractère religieux; l'ancienne porte n'est point banale dans sa massive simplicité. La plus ancienne des deux cloches porte, en caractères gothiques du XVe siècle, l'inscription:

"*Faite pour Saint-Jean-Baptiste de Loubert, 1592*".

Le portail ogival du XVe siècle, placé dans le pignon ouest, est formé de trois gros tores en granit qui encadrent d'un seul jet les pieds droits et les cintres; il n'y a été placé qu'en 1852: il provient de la Chapelle du petit prieuré de *La Boulonie*, bâti a une époque inconnue, à deux kilomètres au nord de *Loubert*, au milieu de brandes sauvages, de bois et d'étangs dont les digues rompues ne retiennent plus les eaux; il ne reste de cette chapelle, dans des décombres informes, que quelques chapiteaux en granit qui semblent dater du XIVe siècle. La carte de Cassini la nomme "*Chapelle de Saint-Marc*", et les gens des environs viennent encore parfois en pèlerinage sut ses derniers débris pour la guérison de certains maux.

En 1852, l'église fut flanquée du clocher actuel dont la silhouette élégante se détache sur la vallée riante de la *Charente*. Son ancienne porte percée dans le mur nord ne sert plus maintenant que de porte de communication avec le clocher. C'est dans le pied droit de cette ancienne porte et

intérieurement que l'on trouve encastrée une pierre soigneusement gravée et sur laquelle on lit une touchante épitaphe romane dont voici la traduction:

"*Enlevée prématurément à la fleur de la jeunesse par le glaive de la mort,*
Agnès pécheresse je gis maintenant ici, ensevelie.
Et comme il n'est pas douteux que les prières soient efficaces aux défunts,
Toi qui passe, prie, et que le la paix et le repos me soient donnés".

Comme le prouve cette gracieuse épitaphe, Loubert fut à cette époque (XIIe siècle) l'habitation ou la résidence passagère d'une famille distinguée.

Le tombeau lui-même a été retrouvé lors de la construction du clocher, à quelques pieds de profondeur, sous l'inscription même; il est, dit-on, creusé dans le roc et recouvert d'un large dalle; ou n'y trouva que les restes de la jeune fille qui y repose en paix depuis huit cents ans. Mais le contraste de cette épitaphe, d'une tournure si facile et si élégante, avec la pauvreté du lieu et le caractère purement militaire de la Motte féodale toute proche, fait songer à quelque sépulture de hasard, et le mystère dont elle reste

Epitaphe romane gravée dans une pierre encastrée dans le mur nord.
Largeur=0.60m*hauteur=0.60m

enveloppée n'est pas sans grâce.

D'autres sarcophages ont été retrouvés plus récemment dans les terrains qui confinent au mur sud de l'église; ils contenaient de petites urnes sépulcrales en terre cuite.

†

D'après *A.-R.* du *Vignaud*, La Motte féodal de *Loubert*.
Bulletin de la Soc. arch. et hist. de la *Charente*, 1895.
(Communiqué par M. *Trapateau*, instituteur à *Petit-Madieu*).